

Delémont, le 12 juin 2019

Communiqué de presse

Chiffres mensuels de la criminalité

Annexe au tableau émis le 03.06.2019

Remettre en état sa bâtisse sans se faire arnaquer

Un avis de prudence est lancé par la Police cantonale jurassienne sur les tentatives d'arnaques liées à des travaux de rénovation de maison par des « entrepreneurs » peu scrupuleux.

Des entreprises de rénovation, pour la plupart stationnées en France voisine mais qui se déplacent avec des véhicules immatriculés en Suisse, font du porte-à-porte et proposent d'effectuer des travaux d'entretien. Les prix annoncés défient toute concurrence. Mais au moment de passer à la caisse, les montants augmentent de manière importante. Pour obtenir le montant qu'ils souhaitent, une forte pression psychologique est alors exercée sur les clients.

La Police cantonale jurassienne recommande, éventuellement avec l'aide d'une personne de confiance :

- d'étudier calmement les propositions ;
- de demander un devis écrit ;
- de solliciter des informations sur les techniques et produits utilisés.

Si l'entrepreneur devait se faire insistant, il ne faut pas hésiter à demander l'avis d'une autre personne. L'appui de la police peut être sollicité sans tarder en la contactant par téléphone au 032 / 420 65 65 ou en cas d'urgence au 117.

De telles arnaques peuvent être considérées comme des faits illicites, comme l'usure ou l'escroquerie.

Personne de contact:

Daniel Affolter, cellule Prévention et Communication à la Police cantonale jurassienne, 032 / 420 65 65
